

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2025/0984/174 du 24 avril 2025 du **Ministre du Travail** accorde à la société ERI SA à exploiter un élévateur à fourches de la marque Yale, du type MS10, avec le numéro de construction D852T03607S.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation sus-dite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Sammy Wagner Bourgmestre Alex Folscheid

Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

1 4 MAI 2025 Steinfort, le

Le bourgmestre

Le secrétaire communal